

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT  
LUNDI 09 DECEMBRE 2019

Date de convocation : 02/12/2019

2019 - 039

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-neuf, le neuf du mois de décembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, C. FORMONT, V. LEROY, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE, M. DEGAUCHY, F. LOIFERT

Absents excusés : R. LETOMBE

Absents non excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE


DELIBERATION N°39 : DEMANDE D'UNE AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION AUPRES DE LA PREFECTURE

Le Maire informe l'assemblée de la hausse des actes d'incivilité et de dégradation dans la commune. L'aire de jeux a déjà été dégradée et le défibrillateur placé sur le mur de la mairie peut être lui aussi touché. L'installation d'une vidéoprotection (caméras de protection) aux abords de la mairie et de l'aire de jeux pourrait faire réduire ces agissements. Cette installation nécessite l'autorisation de la Préfecture et il propose de constituer un dossier pour obtenir cette autorisation d'un système de vidéoprotection.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette proposition. Il autorise le Maire à constituer un dossier de demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection auprès de la Préfecture et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 09 décembre 2019.

Le Maire  
  
Daniel CHARLET